

Département du Bas-Rhin - Arrondissement de Strasbourg-Ville

## COMMUNE DE MUNDOLSHEIM

### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du 5 mai 2025

Nombre de conseillers élus : 27

Nombre de conseillers en fonction : 27

Nombre de conseillers présents : 23

Nombre de procurations : 4

Date d'affichage de la convocation : 29.04.2025

L'an deux mil vingt-cinq, le cinq du mois de mai à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de la commune de Mundolsheim était assemblé en séance ordinaire à la mairie de Mundolsheim, après convocation légale envoyée le vingt-neuf avril deux mil vingt-cinq, sous la présidence de Madame Béatrice BULOUE, Maire.

#### Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Annick MARTZ-KOERNER – Nicolas SCHMITT – Cathie PETRI - Gérard CONRAD – Doria BOUDJI – Serge KURT - Nathalie MAUVIEUX – Laurent GUILLO – Armand RUPP – Laurent BAYART - Eric THOMY – Eric LEHMANN – Elisabeth DEISS - Valérie GUERAULT – Sylvie RISSE – Julie LINGELSER - Sophie DIEMER – Ornella PFEIFFER - Henri BECKER – Lydie MOUGEL – Hervé DIEBOLD – Philippe ROSER

#### Étaient absents excusés représentés :

Monsieur Sébastien BOUREL donne procuration de vote à Monsieur Laurent GUILLO  
Monsieur Grégory RICHERT donne procuration de vote à Monsieur Henri BECKER  
Monsieur Jean-Charles WILLM donne procuration de vote à Monsieur Hervé DIEBOLD  
Monsieur Jean-Claude WORRINGEN donne procuration de vote à Madame Annick MARTZ-KOERNER

Le quorum étant atteint, Madame Béatrice BULOUE, Maire, ouvre la séance

Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte  
Informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal  
Administratif dans un délai de deux mois

Transmis au Représentant de l'Etat le 9 mai 2025

Publié sur le site internet de la commune le 9 mai 2025

Le Maire, Béatrice BULOUE



## **14. Communication du rapport de la chambre régionale des comptes sur la gestion de la ville et de l'Eurométropole de Strasbourg sur la période 2018-2023**

Conseillers  
élus : 27

Conseillers  
en fonction : 27

Conseillers  
présents : 23

Conseillers  
absents : 4  
dont 4 avec procuration

La Chambre régionale des comptes Grand Est a procédé à un contrôle des comptes de l'Eurométropole de Strasbourg sur sa gestion sur la période de 2018 à 2023.

Le rapport d'observations définitives a été délibéré par la chambre le 11 octobre 2024. Aux termes de l'article L243-6 du Code des juridictions financières, ce rapport a été communiqué par l'exécutif de la collectivité au Conseil de l'Eurométropole du 31 mai 2024.

Le rapport d'observations définitives est également transmis par la chambre régionale des comptes aux maires des communes membres de cet établissement public, immédiatement après la présentation qui en est faite à l'organe délibérant de ce dernier. Ce rapport, présenté en conseil de l'Eurométropole de Strasbourg le 7 février 2025 a été reçu en Mairie de Mundolsheim le 26 février 2025, et doit être présenté par le maire de chaque commune au plus proche conseil municipal et donner lieu à un débat. Le rapport d'observations a été joint à la convocation pour le conseil municipal, et contient, pages 4 à 6, une synthèse des constats et observations de la chambre régionale des comptes.

Le conseil municipal,

Vu la code des juridictions financières et notamment son article L 243-8,

après en avoir débattu,

PREND ACTE des observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Grande Est relatives au contrôle des comptes et de la gestion de l'Eurométropole de Strasbourg pour les exercices 2018 à 2023.

**NE DONNE PAS LIEU A UN VOTE**

Mundolsheim, le 9 mai 2025  
Le Maire,



  
Béatrice BULO

Le secrétaire de séance,

  
Cathie PETRI